



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°519) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE BOUQUET, A
L'ASSOCIATION "LE GROS CUBE", A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° AU-18-228
EN DATE DU 13 JUILLET 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Le Gros Cube » représentée par son président, Monsieur Thierry MALLEVAES, domiciliée 4 chemin de la chapelle, 44690 Saint-Fiacre-sur-Maine, d'organiser un enregistrement, dans la salle Bouquet, le 02 juillet de 10 h à 18h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Le Gros Cube » représentée par son président, Monsieur Thierry MALLEVAES, domiciliée 4 chemin de la chapelle, 44690 Saint-Fiacre-sur-Maine, une convention de location de salle, pour un montant de 76 € TTC (soixante-seize euros) pour les frais de location, afin d'organiser un enregistrement, dans la salle Bouquet, le 02 juillet de 10 h à 18h ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET